ILS ONT UNANIMEMENT RÉAFFIRMÉ LE DROIT À LA RÉSISTANCE CONTRE LE COLONIALISME MAROCAIN

Le monde se mobilise pour la cause sahraouie

Représentants officiels, participants et invités de marque, défenseurs des droits de l'homme et militants pour la liberté des peuples sont unanimes à dire qu'au-delà du droit et de la politique internationale, des résolutions onusiennes et des positions officielles, il y a quelque chose de fondamental, voir d'indiscutable : «La liberté de tout être humain, de tout peuple de choisir sa destinée.»

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - La deuxième Conférence internationale d'Alger sur «le droit des peuples à la résistance, le cas du peuple sahraoui» s'est ouverte hier à l'hôtel Dar Diaf de Bouchaoui, avec une large participation internationale. Pour le président de la République sahraouie, Mohamed Abdelaziz, qui a ouvert la rencontre, «la communauté internationale, qui s'est empressée d'adopter des résolutions protégeant les civils dans plusieurs régions du monde est appelée à avoir le même sens des responsabilités vis-à-vis des graves violations des droits humains commis par le Maroc, depuis son invasion et dont sont témoins des ONG et institutions des droits de l'homme, y compris le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU».

Ainsi Mohamed Abdelaziz, qui n'a eu de cesse de répéter que «la défense des droits de l'homme est un devoir pour tous et ne doit souffrir aucune sélectivité et aucun double standard», souligne que «la résistance, y compris armée, est un droit légitime et légal, confirmé par le droit international».

De son côté, le secrétaire général du Parti communiste libanais, Khaled Hadadah, a été catégorique : «Le Sahara occidental, qui assiste depuis des années à la colonisation marocaine et la dilapidation internationale de ses richesses avec la connivence des rois et dirigeants arabes, ne doit plus s'adresser qu'aux populations étant donné que leurs régimes, surtout arabes, sont depuis longtemps morts.»

C'est à cet effet que le SG du Parti communiste libanais ne voit comme seul droit demeurant au peuple sahraoui que celui de la résistance et la poursuite du combat avec le soutien international et la conscience populaire arabe. Julio Cesar, sénateur mexicain a été plutôt ferme : «Le droit des peuples à leur autodétermination est indiscutable et la liberté n'est jamais accordée par l'opprimeur, mais arrachée par l'opprimé.»

Photos : DR

Ouverture de la deuxième conférence internationale d'Alger.

Enfin, John Robert, président de la section australienne de la commission internationale des juristes, dira qu'il a eu à recevoir la visite d'un ministre et d'une délégation marocaine pour le convaincre d'épouser leur démarche meurtrière, chose, a-t-il clamé fièrement que «j'ai catégoriquement refusée». Et d'enchaîner : «Tout pays siégeant au Conseil de sécurité, tout pays membre de l'ONU, voire toute personne qui ne lutte pas contre la colonisation est coupable de complicité.»

John Robert va plus loin en suggérant la nécessité de dénoncer à l'opinion internationale «les véritables criminels, ceux-là qui spolient les richesses sahraouies à travers le soutien de l'occupation marocaine».

M. M.

DENISE TRISCARI ÉVOQUE SES VISITES AUX CAMPS SAHRAOUIS :

«J'ai pu constater de visu la souffrance de ce peuple»

Pour Denise Triscari, adjointe des 13e et 14e arrondissements de Marseille, déléguée aux affaires sociales et aux solidarités, notamment membre du collectif de solidarité avec le peuple sahraoui à Marseille, «les valeurs universelles doivent tout simplement s'appliquer sur le peuple sahraoui et que le Maroc puisse prendre conscience que cela fait déjà des années que ce même peuple vit dans des conditions déplorables». Interrogée en marge de la rencontre, Denise Triscari dira à ce propos : «J'ai déjà eu l'occasion de visiter à deux reprises les camps sahraouis, et j'ai pu constater de visu la souffrance de ce peuple. J'ai été personnellement très touchée de voir des gens qui ont perdu leurs enfants, leurs pères à la défaveur de crimes perpétrés par les Marocains. C'est pour cela, d'ailleurs, que je me suis décidée de m'impliquer dans la lutte pour la liberté du peuple sahraoui.» Cette dernière a fait savoir, par ailleurs, qu'en guise de solidarité, son collectif procédera bientôt à l'installation d'une bibliothèque et d'une crèche dans les camps sahraouis. La militante marseillaise ajoutera que son collectif qui a déjà adressé en mars 2011 une lettre à Sarkozy et dans laquelle elle l'interpelle pour ne pas utiliser le droit de veto de la France pour bloquer le processus et garder une position neutre dans le pire des cas. «Que paix et justice soient rendues à ce peuple qui souffre déjà depuis plusieurs années», a-t-elle enfin souhaité.

M. M.

ROLAND WEYL À PROPOS DU CRIME DE LA COLONISATION :

«Le Maroc est dans la même démarche qu'Israël»

C'est avec beaucoup d'émotion que le 1er vice-président de l'Association internationale des juristes démocrates, Roland Weyl, a renouvelé sa joie d'être en Algérie, pays où il s'est rendu pour la première fois il y a 60 ans, pour défendre dans les tribunaux du colonialisme français les révolutionnaires et martyrs algériens.

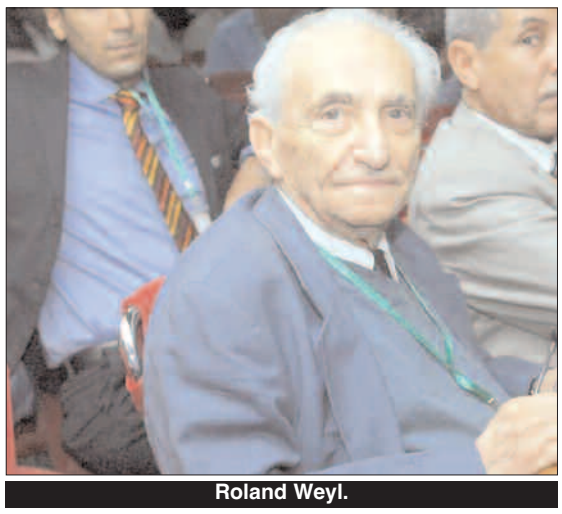

Roland Weyl.

Roland Weyl, qui est venu hier prendre part à la deuxième conférence international d'Alger sur le droit des peuples à la résistance, n'a pas mâché ses mots.

Pour lui, l'être humain en tant que tel ne peut faire l'objet d'un accord d'échange commercial ou autre, tel que l'accord conclu entre le Maroc et l'Espagne, une fois que ce dernier pays eut quitté le territoire sahraoui.

«La présence de l'Espagne en territoire sahraoui était d'abord illégitime donc celle du Maroc, après passation de consignes, ne peut être considérée que de la sorte.

D'où d'ailleurs, la non-légalité sur tous les plans de l'accord hispano-marocain. Les droits des peuples à leur disposition est du même ordre que ceux d'une personne humaine.

Or depuis l'abolition de l'esclavage, les personnes humaines et les peuples ne sont plus des objets de propriété qui peuvent être transmis de l'un à l'autre».

C'est dans ce sillage que Roland Weyl, qui est également défenseur de la cause palestinienne, dira : «Le Maroc à travers son comportement s'inscrit dans la même démarche israélienne», précisant au passage que comme l'entité sioniste et la Palestine, le Maroc n'a aucun mandat international d'occupation du Sahara occidental.

Enfin, et abordant le droit et les institutions internationales, Roland Weyl dira tout d'abord qu'il faut savoir que le droit dans toutes ses dimensions n'est que du papier.

C'est pour cela, poursuit-t-il, qu'il faut en premier lieu mener un combat pour que ce droit soit bien écrit et lutter ensuite pour qu'il soit appliqué et respecté. La preuve, conclut-il, est que l'ONU viole aujourd'hui ses propres lois, notamment la Charte de la paix.

M. M.

SAMIR KUNTAR

L'échange du soldat Shalit contre mille Palestiniens n'est pas déshonorant

Samir Kuntar, dirigeant de la formation de Nasrallah condamné en 1979 à une peine de 542 ans de prison et libéré en 2008 dans le cadre d'un échange de prisonniers entre le Hizbollah et l'Etat hébreu, a parlé, hier, de son expérience dans les geôles israéliennes lors d'une conférence tenue au siège du quotidien **Ech-Chaâb.**

Il parlera très peu de son expérience parce que la conférence a pris une autre tournure en raison de la présence d'opposants syriens n'ayant pas digéré sa position favorable au président Bashar Al-Assad. Placée sous le thème «prisonniers et guerres de libération nationale», Samir Kuntar l'avait, en effet, abordée en saluant la résistance d'Al-Assad fils face aux pressions des puissances occidentales et aussi son apport dans la résistance dirigée par le Hizbollah. Un témoignage qui a suscité un tollé dans la salle. Samir Kuntar a néanmoins estimé que les Occidentaux ne sont pour rien dans l'ébullition qui a gagné le monde arabe depuis presque une année pour la simple raison que ce sont ces mêmes Occidentaux qui ont nourri les dictatures arabes.

Sauf qu'ils tentent, après coup, de contenir ces révolutions et placer leurs pions. A ce sujet, il met en garde contre la reproduction du scénario libyen. «C'est dangereux ce qui se passe en Libye. Je ne dis pas qu'il ne faut pas changer mais le changement doit être fait par les peuples eux-mêmes et non pas par les étrangers, ces puissances colonialistes qui nous ont causé beaucoup de mal. L'installation d'Israël à nos frontières en est l'exemple type.

C'est que nous ne devons pas gaspiller nos énergies et les détourner de notre but commun, à savoir libérer la Palestine», souligne-t-il. Il a, par ailleurs, qualifié l'échange de prisonniers réussi par le Hamas palestinien de victoire. «Echanger un millier de prisonniers contre un seul n'est en aucun cas déshonorant. C'est une question de rapport de force. La résistance ne peut emprisonner beaucoup d'Israéliens comme l'armée israélienne peut le faire.

Les frères de Hamas ont fait avec ce qu'ils ont. C'est une première dans l'histoire de la résistance palestinienne.»

L. H.